

pêtré dans son sous-développement — assurer sa survie par les lents procédés du réformisme englobés dans les principes de

la démocratie parlementaire ou par la déchirure brutale de la Révolution dans ses excès et ses inégales réussites.

La septième session extraordinaire de l'ONU

Tournant dans le dialogue avec les pays en développement

par David Wright

Plusieurs mois se sont écoulés depuis que la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies a terminé ses travaux. Cette session sera jugée et ses répercussions se feront sentir non pas tant à travers les détails de la terminologie de sa résolution omnibus, mais à travers le changement de climat dans le dialogue entre pays riches et pays pauvres et dans les négociations sur les questions ressortissant au nouvel ordre économique. Certes, la terminologie adoptée à la session extraordinaire a son importance, mais elle ne représente qu'un moment dans une suite d'événements. Elle se traduira peu à peu, au fil des questions, par des actions dont la nature pourra toutefois se ressentir largement de l'atmosphère créée par cette session. S'il en est ainsi, la septième session extraordinaire aura marqué un tournant décisif dans les

relations entre pays développés et pays en développement.

Les négociations se sont poursuivies d'une façon beaucoup plus efficace que celles de la sixième session extraordinaire, en avril 1974, au cours de laquelle des ultimatums excessifs lancés par des membres radicaux du tiers monde avaient amené certains États industrialisés occidentaux à raffermir leur résolution de ne faire aucune concession sur la plupart des problèmes majeurs. Ainsi, chacun est resté sur ses positions, on en est arrivé à un consensus illusoire et on a adopté une déclaration et un programme d'action sans vote, mais aussi sans la détermination politique, chez ceux qui étaient le mieux placés pour le faire, de les mettre en application. Les membres du Groupe des 77 (actuellement une centaine de pays en développement) ont finalement déchanté devant cette situation lorsqu'ils se sont rendu compte que ces victoires sur le papier signifiaient bien peu de chose si les pays en développement ne tiraient pas des avantages concrets. On a fait valoir à ce moment qu'en s'aliénant certains des pays industrialisés les plus puissants, le tiers monde avait, dans une certaine mesure, nui à sa cause.

M. Wright est chef de la Section de l'aide bilatérale de la Direction de la coopération du ministère des Affaires extérieures. Il a été affecté à Rome ainsi qu'à la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York; il a aussi fait partie de la délégation canadienne à la septième session extraordinaire de cette organisation. Il est diplômé des universités McGill et Columbia et sa dernière contribution à Perspectives internationales remonte au numéro de novembre-décembre 1974; il y signait la critique d'un livre de William F. Buckley Jr. sur l'ONU. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.

Trait dominant

La septième session extraordinaire a donné lieu à des demandes plus raisonnables de la part des pays en développement, à une plus grande ouverture de la part des pays développés et à des négociations sérieuses et fécondes. L'initiative exercée par quel-